



Bottens, le 25 novembre 2017

CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

## Commission des finances

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

### Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 2017-08

*Relatif au*

### Budget des comptes de fonctionnement pour l'année 2018

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Hervé Pittet, Patrick Oyon et Michel Panchaud, s'est réunie les 2, 16, 23 octobre et 6, 13, 22 novembre 2017, afin de statuer sur l'objet en titre. Elle s'est entretenue avec Gérard Stettler, municipal et Joanna Bocksberger, boursière communale, qui ont répondu avec satisfaction aux différentes questions. Ce budget présente un excédent de charges de CHF 385'912.- et une marge d'auto-financement de CHF 110'851.-, en regard d'un budget total de CHF 5'103'842.-.

Les membres de la Commission ont analysé le budget. Quelques remarques sont soulevées.

#### **3200 – Forêts**

##### **309** *Frais de mise de bois*

Ce poste présente un excédent de charge de CHF 6'200.-.

Les précédents budgets ne tenaient compte que du repas et omettait l'achat de bois qui est une conséquence de notre adhésion au groupement forestier.

#### **3533 – Bâtiment du Pressoir**

##### **322** *Intérêts sur emprunt hypothécaire*

La charge prévue est en baisse de CHF 11'167.-. Toutefois le montant dépensé en 2017 sera largement en dessous du budget qui avait été prévu. En effet la dette relative au Pressoir n'a pas été atteinte tenant compte de l'arrêt des travaux.

#### **3580 – Collège des Lionceaux**

##### **427** *Locations*

Ce poste présente une diminution de revenu de CHF 7'798.-.

La location payée par l'ASIRE correspond aux charges effectives.

#### **4500 – Ordures ménagères et déchetterie communale**

##### **434.01** *Taxes annuelles déchets*

Ce poste est désormais ventilé sous 4500.434.01, 4500.434.02, 4500.435, 4500.465. Il en résulte une différence de revenu de CHF 9'030.-.

#### **4600 – Réseau d'égouts et d'épuration**

##### **434** *Taxes de raccordement et d'utilisation.*

Ce compte est désormais ventilé sous 4600.434.01 et 4600.434.02. Dès lors, le 4600.434.01 (taxes annuelles d'utilisation) présente une diminution de revenus de CHF 100'000.-, tandis que le 4600.434.02 (taxes uniques de raccordement) présente un montant positif de CHF 30'000.-. Ce qui donne une diminution globale de revenu de CHF 70'000.-, car il y a moins de constructions prévues.

## 6500 – Défense contre l'incendie

### 481 Prélèvements sur les financements spéciaux

Ce compte est alimenté par le compte de réserve pour défense incendie (2'800.03) pour un solde de CHF 77'035.- au 31.12 2016. Ce compte n'étant plus alimenté par la taxe pompier, à moyen terme, ce poste deviendra une charge qui influencera le résultat.

## 8100 – Service des eaux

### 312 Achat eau et électricité

Ce montant représente l'achat d'eau à l'AIAE pour CHF 73'280.-. Ceci donne une augmentation de CHF 14'943.70 par rapport aux comptes 2016. Il est à rappeler que le budget 2017, pour un montant de CHF 80'750.-, était surévalué. (La remarque avait été faite dans notre rapport précédent.) Dans le courant de 2018, l'exploitation de la mine devrait être assurée par l'AIAE. Cette opération augmentera considérablement notre achat d'eau d'environ 15'000 m<sup>3</sup>.

## Conclusion

- vu le préavis municipal N° 2017-08 ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

la Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal d'accepter le budget des comptes de fonctionnement pour l'année 2018.

Les membres de la Commission des finances incorpore :



David Bailly, Président



Hervé Pittet



Patrick Oyon



Michel Panchaud, Rapporteur